
Commission Tripartite Romande

TRAVAIL SOCIAL

Procès-verbal de la séance

du 29 novembre 2018

à Lausanne - HETS&Sa-EESP

Présidence		
Mme	C. Guinard Dumas	AvenirSocial VD

Participant-e-s		
Mme	V. Baumgartner	INSOS
M.	H. Boéchat	INTEGRAS
M.	C. Butscher	ANMEA
Mme	J. Chapuis	SPJ / CLPPJ
M.	O. Grand	Responsable domaine
Mme	A. Chognard	ANTES
Mme	S. Eigenheer	Hospice général
Mme	C. Jolidon	Ortra santé-social latine
M.	S. Lopez	Anim.ch
Mme	N. Richard	EESP
Mme	C. Erard	CSP Vaud
M.	R. Frund	EESP
M.	D. Kohlbrenner	FASL
Mme	C. Ballif	FASL
M.	J.-P. Gaudard	ARS
Mme	L. Schneider	GREA
Mme	E. Baume-Schneider	EESP

Invité-e-s		
Mme	L. Heiniger	SPJ / CLPPJ

Excusé-e-s		
M.	S. Beuchat	AvenirSocial Suisse
M.	J.-M. Cattin	ARS
M.	B. Beuret	SPAS
Mme	D. Cvijanovic	AVDEMS / EVIVA
M.	A. Schaller	AVALEMS
Mme	N. Langenegger Roux	HETS-VS
M.	J.-D. Nanchen	AVALTS
Mme	J. Libois	HETS&Sa-EESP
M.	J. Gapany	HETS-FR
Mme	S. Bréaud	ARDIPE
Mme	C. Staub	AVOP
M.	E. Jay	HETS-FR
Mme	A. Grob	AvenirSocial Suisse

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour	3
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2018	3
3. Partie statutaire	3
a) Rapport de la présidente	3
b) Compte et approbation des comptes	3
c) Nomination d'un nouveau ou d'une nouvelle vérificateur-trice de comptes	3
d) CCP de la Commission tripartite	3
i) Modification du titulaire du compte	3
ii) Signature	3
iii) Suppression de la carte PostFinance	3
4. Communication du Comité	3
5. Travaux sur le PEC BATS, avec Nicole Richard	4
6. Politique de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) du Canton de Vaud, avec Latha Heiniger	5
7. Information des membres	5
8. Information de la hes-so	7
9. divers	8

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C. Guinard Dumas ouvre la séance. Un tour de table est effectué pour accueillir les nouvelles personnes. L'ordre du jour est accepté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2018

Le p.-v. de la séance du 23 mai 2018 est adopté avec remerciement à son auteur.

3. PARTIE STATUTAIRE

a) Rapport de la présidente

La présidente a envoyé le rapport au préalable. Il n'est ainsi pas lu et il ne soulève aucune question. Il est adopté avec remerciement à son auteure. Il peut être diffusé à l'interne des organisations membres.

b) Compte et approbation des comptes

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

c) Nomination d'un nouveau ou d'une nouvelle vérificateur-trice de comptes

M. Kohlbrenner prendra sa retraite en octobre 2019, de ce fait, il ne souhaite pas reconduire son mandat comme vérificateur des comptes. L'assemblée le remercie pour l'accomplissement de son mandat. Mme Chognard se porte volontaire pour reprendre le mandat. Elle est remerciée.

d) CCP de la Commission tripartite

Les membres sont informés de la situation du compte postal de la Commission tripartite romande dont l'IBAN est le CH04 0900 0000 1263 9543 9. Au préalable, ils acceptent que le compte actuel soit transformé en compte épargne pour éviter les frais de gestion.

i) Modification du titulaire du compte

Les membres acceptent à l'unanimité qu'Olivier Grand, responsable du Domaine Travail social au sein de la HES-SO, soit le seul titulaire du compte postal CH04 0900 0000 1263 9543 9 et de supprimer tout autres personnes ;

ii) Signature

Les membres concèdent que la signature d'Olivier Grand suffit pour gérer le compte.

iii) Suppression de la carte PostFinance

Les membres acceptent que la carte relative au compte CH04 0900 0000 1263 9543 9 soit supprimée avec effet immédiat.

4. COMMUNICATION DU COMITÉ

Sur le constat que les informations échangées par les membres de la Commission tripartite peuvent intéresser, pour celles des organisations professionnelles des membres du personnel d'enseignement et de recherche des hautes écoles de travail social de la HES-SO (ci-après HETS) et pour celles des HETS, les organisations professionnelles, il est proposé que soit mise en place une liste de diffusion permettant à toute personne

intéressée de s'abonner et de recevoir deux fois par an les informations transmises lors des séances de la Commission. La newsletter de Panorama¹ peut servir de modèle. Ce sont de courtes brèves qui peuvent renvoyer vers des pages web plus complètes. Il s'agit de bien définir, conformément aux statuts de notre Commission, le périmètre des informations à transmettre. En référence à l'art. 3 des statuts : « La Commission Tripartite a pour mission d'offrir une plateforme d'informations mutuelles, d'échanges réciproques, de débats et de prises de position entre les partenaires concerné-e-s par les formations de niveau HES en vue d'influer sur la politique de formation en travail social de la HES-SO, sur les politiques sociales et sur les pratiques professionnelles. » Il importe que les diverses informations qui seront présentées soient, d'un point de vue de leur forme, harmonisées entre elles.

Il est décidé que le comité fasse une proposition concrète lors de sa prochaine séance de janvier 2019.

5. TRAVAUX SUR LE PEC BATS, AVEC NICOLE RICHARD

Pour rappel, la révision du Plan d'études cadre 06 (PEC) est consécutive d'un long processus en lien avec l'auto-évaluation de la filière qui a eu lieu durant l'année 2017. Divers axes ont été développés, notamment autour de :

- Profil de compétences
- Structure formation (Formation pratique et orientations)
- Modèle pédagogique.

En septembre 2018, des documents stabilisés relevant de ces trois axes de travail, ont été discutés dans différentes instances (Conseil participatif, Conseil des expert-e-s, colloques de filières). Initialement, l'entrée en vigueur du nouveau PEC devait avoir lieu au semestre d'automne 2019 et le Conseil de domaine l'a reportée au semestre d'automne 2020, le calendrier de la révision étant déjà très ambitieux.

Quelques commentaires sont donnés concernant les trois axes ci-dessus. Un nouveau profil de compétences a été élaboré. Celui-ci s'appuie sur la définition du travail social de l'IFSW/IASSW (2014). Le nouveau profil de compétences énonce huit compétences clefs contre onze aujourd'hui. Pour son élaboration, divers modèles étrangers ont été mobilisés.

Concernant la formation pratique, il a été décidé de maintenir le modèle actuel, soit deux périodes qui se déroulent durant les semestres 3 et 6. Toutefois, le taux d'activité imaginé correspond à un 80% de présence sur le terrain.

Une réflexion sur les orientations a aussi eu lieu. Celle-là est partie du constat qu'il y a de plus en plus de lieux du travail où il n'est plus évident de voir une segmentation par les trois orientations historiques du travail social. Le futur programme devra permettre à ce propos une meilleure flexibilité tout en ne fragilisant pas les métiers et en permettant un tuilage avec le Master en travail social.

D'un point de vue pédagogique, il est souhaité avoir une approche programme, ce qui signifie la nécessité de mieux filer le programme tout au long de la formation. Dit autrement, il s'agit de mieux référer les contenus des cours aux objectifs pédagogiques, soit en termes de compétences visées. Pour ce faire, il s'agit de favoriser les allers-et-retours entre théorie et pratique tout au long de la formation. Concernant l'évaluation, il

¹ Cf. le site : www.panorama.ch

est pensé, et cela est cohérent avec l'approche programme, intégrer la réalisation par les étudiant-e-s d'un portfolio qui les accompagnera tout au long de leur formation.

Pour la suite des travaux, de prochaines consultations et coordinations à l'interne de nos HETS et avec les milieux professionnels doivent avoir lieu dans le premier semestre 2019. Les employeurs marquent leur intérêt à être consultés. Un nouveau comité de pilotage est mis sur pied. Sa composition vise à bien articuler le Bachelor avec le Master, la formation continue, la recherche et les relations internationales. Formellement, un nouveau PEC devrait être validé d'ici la fin du premier semestre 2019 afin que les règlements et dispositions d'application puissent être révisés et adoptés à leur tour par le Conseil de domaine et le Rectorat.

Dans l'échange qui s'ensuit, l'articulation entre la formation pratique et la supervision est évoquée, ainsi que l'articulation entre la formation de base et la formation continue.

Une question, voire une demande est faite concernant la formation pratique, est-ce que nous visons avec cette révision une meilleure harmonisation entre nos diverses HETS ? Il est répondu que si les HETS doivent disposer de bases normatives communes, qu'une harmonisation est souhaitable, chaque site doit pouvoir avoir une marge de manœuvre, les réalités cantonales étant toutes sensiblement différentes.

Le powerpoint de présentation de Mme Richard est mis en annexe du présent p.-v.

6. POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (PEJ) DU CANTON DE VAUD, AVEC LATHA HEINIGER

Les objectifs de cette intervention sont de présenter la politique de l'enfance du canton de Vaud (cf. les slides de Mme Heiniger en annexe du présent p.-v.).

Concernant la mise en pratique des droits de l'enfant, un constat assez général est fait quand les acteurs sont interrogés. Ceux-ci déclarent volontiers qu'ils font de la participation. Mais il est souvent occulté que les droits de l'enfant impliquent aussi des devoirs et la participation est effectivement faible ou mal comprise. Il y a donc la nécessité d'intégrer ces éléments dans la formation des professionnel-le-s. Par exemple, dans les APEMS, comment amener les éléments autour de la participation ? Le programme mis en place par le canton de Vaud vise à valoriser les bonnes pratiques tout en cherchant à sortir des silos. Pour ce faire, une commission de coordination entre les divers services de l'Etat de Vaud a été mise en place. Elle comprend 21 membres et l'idée est de pouvoir favoriser la transversalité de la thématique, laquelle traverse chacun de ces services. Ce décloisonnement est salué.

7. INFORMATION DES MEMBRES

Les membres présentent les informations suivantes :

- **INSOS** : Une brochure a été publiée en collaboration avec Santé sexuelle suisse : « Sexualité, intimité et vie de couple ». Il s'agit d'un outil pour les professionnel-le-s qui accompagnent des personnes en situation de handicap qui les invite à se poser des questions et qui donne notamment des informations de fonds, des informations pratiques et juridiques².

² La brochure peut être commander à partir de l'URL : www.insos.ch/prestations/insos-shop/brochures

- **ANMEA** : les craintes évoquées lors de la dernière séance se confirment. Le calendrier de mise en œuvre qui vise le renforcement de la prise en charge en ambulatoire de situations qui font l'objet aujourd'hui de placements en institutions interroge. Par exemple, pour la petite enfance, le canton passe de 48 places à 16 places en hébergement. Si les institutions veulent pérenniser certaines prestations, elles devront trouver de nouveaux financements.

Au niveau de la thématique addiction, une centralisation des prestations a eu lieu, ce qui a conduit à la suppression d'une vingtaine de lits. Il y a donc une pression sur le résidentiel pour les adultes et des personnes en grandes difficultés se retrouvent prises en charge en ambulatoire.

Dans le handicap, il y a aussi des pressions budgétaires, mais il n'est pas visé le retour dans leur famille des personnes accueillies en institution.

- **ANTES** : Il y a une interrogation qui porte sur le nombre d'apprenti-e-s d'ASE. Plus de 400 personnes sont en apprentissage. Quel avenir pour ces personnes ? Et quelle place ensuite pour les ES et HES.

Des dérives sont constatées au sein de diverses institutions sur l'engagement des stagiaires. Par exemple, des institutions engagent des stagiaires sans leur donner de cahiers de charges. Il s'agit là d'un vrai questionnement éthique ? Pourrait-on tourner sans stagiaires ? Cette question préoccupe tant les HETS que l'ARS. L'ORTRA santé-social VD a fait à ce propos des recommandations.

Le thème des stages interroge aussi la prochaine révision du PEC, comment renforcer l'alternance, sachant que cela doit permettre de renforcer les partenariats ? Les directions attendent d'être plus sollicitées par les HETS, en plus des rencontres qui ont lieu avec les PF.

- **INTEGRAS** : En partenariat avec l'ARPIH, Integras a lancé une formation pour les veilleurs d'institutions. Une première volée a démarré avec succès (15 personnes inscrites pour 5 jours de cours). Il y a une réflexion pour développer quelque chose de similaire pour former le personnel actif dans les services et l'administratif, toujours en partenariat avec ARPIH. La CLES est à l'origine de ce projet qui vise à soutenir ce personnel. Il est imaginé qu'il puisse y avoir deux volées par année, les publics étant très variés. La commission formation de l'ORTRA Jura s'est aussi intéressée à cette thématique, pour les institutions du domaine du handicap notamment. Il est noté qu'au niveau national, il existe une task force autour des institutions de la psychiatrie qui vise à favoriser échanges entre ces corps de métier.

Un groupe de travail vient de terminer la rédaction de standards sur l'école inclusive. Ils seront présentés en avril 2019 à un colloque de pédagogie spécialisée.

- **CSP VD** : Le canton de Vaud a lancé une nouvelle campagne de communication pour la consultation du CSP à l'attention des couples³.

Le CSP a lancé une nouvelle campagne de prévention dans le cadre de sa prestation d'aide au désendettement : « Parlons cash ! ».

Le CSP s'intéresse à nouveau à la problématique des sans-papiers. Quelle est la situation de ces personnes aujourd'hui ? Il est constaté une dégradation des conditions de ces personnes.

³ Cf. www.problemedecouple.ch

- **Hospice général** : L'Hospice général accueillera un premier programme d'immersion dans le cadre de Career2SocialWork en janvier 2019. Cette immersion a lieu dans un secteur de l'hébergement avec des mineurs non accompagnés. La posture attendue du participant consiste à être un acteur/observateur à 50%. L'Hospice général dispose encore d'une place pour le programme.
- **ARS** : L'Assemblée générale de l'ARS a eu lieu la semaine dernière. Une charte a été validée. L'ARS a la volonté de promouvoir la supervision comme formation continue. Il y a dans la pratique assez peu de demandes de cet ordre. Il y a donc intérêt à approcher les milieux professionnels pour montrer la nécessité de démarches de ce genre en se différenciant du coaching pour pratiquer cette posture réflexive.
- **AvenirSocial** : La section Vaud a créé un collectif para-scolaire qui regroupe des représentants divers (dont des parents) et il essaie de convaincre les communes de suspendre la révision des normes. La manifestation du 13 novembre a rassemblé 8'000 personnes. Une nouvelle action est prévue le lundi 3 décembre, les APEMS feront une soupe et une nouvelle grève est annoncée.

Concernant les événements organisés par AvenirSocial, un « 6 à 8 » est organisé aujourd'hui-même sur la parentalité avec Bertrand Martinelli et le 8 janvier, il est prévu la projection du film « Moi, Daniel Blake ».

AvenirSocial participera à l'organisation du congrès de l'AIEJI en 2021 qui aura certainement lieu à l'EESP.

- **GREA** : Une nouvelle plate-forme sur la thématique vieillissement, handicap/santé mentale et addiction a été lancée. Elle réunit des professionnel-le-s confronté-e-s à cette thématique et des formations spécifiques sont à prévoir.
- **ORTRA latine** : L'ORTRA se préoccupe du volume de personnes formées comme ASE.

Le canton du Tessin a fait des clips sur les orientations du métier d'ASE, lesquels seront traduits en français.

8. INFORMATION DE LA HES-SO

- **Transformation du Bachelor of Science en Psychomotricité en Master of Science en psychomotricité** : La dernière volée Bachelor pour cette formation a démarré au semestre d'automne 2019. La première volée Master débutera au semestre d'automne 2020. La formation comprend 120 ECTS. Pour être admissible, les candidate-e-s doivent être titulaire d'un titre dont 60 ECTS doivent être reconnus utiles à la formation en Psychomotricité. Le Bachelor en travail social fait partie de ces différents titres. Cela signifie que le domaine Travail social de la HES-SO offre deux Master consécutifs aux personnes ayant terminé le Bachelor en travail social⁴.
- **Révision du PEC MATS** : Une révision du PEC Master en travail social est prévue pour le semestre d'automne 2020. Cette révision fera l'objet d'informations et de consultation auprès des milieux professionnels.

⁴ Cf. le site web : <https://www.hesge.ch/hets/formation-base/master-science-hes-so-en-psychomotricite>

- **Career2SocialWork** : Après le lancement officiel des immersions en avril dernier, en début septembre, deux participants ont commencé leur immersion pratique en septembre dernier. Le premier est une immersion d'un collaborateur de la HETS de Lucerne qui travaille à mi-temps auprès du service social du canton de Zoug et seconde l'équipe dans la mise en œuvre de la convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU dans le canton de Zoug. Le deuxième est un collaborateur de la HETS du nord-ouest de la Suisse qui a rejoint un jour par semaine l'équipe du Centre de pédagogie spécialisée de Granges, où il est chargé de réaliser des offres innovantes pour l'institution dans le domaine interprofessionnel. Des immersions sont également en préparation en Suisse romande, comme mentionné dans les informations ci-dessus, un collaborateur de la HETS-GE intégrera un programme à l'Hospice général. Pour l'heure en Suisse romande, deux prochaines immersions sont prévues pour 2019.
- **Programmes doctoraux** : Pour rappel, le domaine Travail social de la HES-SO a répondu en fin 2016 à un appel à projets de swissuniversities visant la promotion du 3^e cycle. Les deux projets qui ont été présentés par le domaine Travail social ont été acceptés et un financement est perçu pour leur réalisation jusqu'à fin 2020. Le premier (TP2) vise à développer un partenariat avec le programme doctoral de la CUSO. Le deuxième (TP3) permet d'envoyer des alumnis de notre Master en travail social à l'école doctorale de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Concernant le TP2, deux séminaires des cinq prévus ont déjà été organisés. Une moitié des participant-e-s provenait du corps intermédiaire (assistant-e-s de recherche, collaborateurs et collaboratrices scientifiques) de nos HETS. Concernant le TP3, à ce jour trois étudiantes sont entrées dans cette école. Les candidatures sont encore ouvertes pour l'année prochaine. En tout, nous pourrions financer la participation de cinq étudiant-e-s.

9. DIVERS

En l'absence de divers, la séance est close et l'annonce est faite que la prochaine séance de la Commission tripartite est fixée le :

**Jeudi 9 mai 2019 à 9h15 à l'Espace Riponne,
Place de la Riponne 5 à Lausanne, salle violette**

Thèmes prévus :

- Réforme de l'accompagnement à l'Hospice général
- Accompagnement et pénurie dans la santé